

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 MAI 2023

Ce procès verbal sera proposé à l'adoption lors de la séance du prochain Conseil Municipal.

SEANCE EXCEPTIONNELLE DU 08 MAI 2023

Membres du Conseil : 19 L'an deux mille vingt-trois, le huit mai à 10 heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

Présents : 11 Présents : Mmes Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Arlette ROBIN, Chantal SUBRA.

Pouvoirs : 0 MM. Roger BAZIER, Eric DRAPEAU, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Eric THICKETT.

Votants : 11 Absents excusés: Mme Patricia LEPINE

Date de Convocation : 28/04/2023 Absents : Mmes Anne-Laure BABAUT, Andrée JOUSSEAUME, Laury-Anne RAULT et MM. Nicolas COSTE, François JOUANNAULT, Patrick RAMOS, Gérard VILATTE.

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 10h30.
Madame Josette RAIMON est désignée secrétaire de séance.

◆ EXAMEN DE L'UNIQUE ORDRE DU JOUR

Délibération n°1 Election de la Rosière 2023

Madame le Maire demande à la Rosière 2023 de l'accompagner dans les manifestations et la vie de la Commune.

Madame le Maire rappelle l'origine de la tradition de « la Rosière », instaurée par le testament de Monsieur Pierre EVEN.

La gestion du legs de Pierre EVEN est faite dans la pure tradition :

- un tiers est consacré à l'école pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement des projets de l'école,
- un tiers pour le Club des Aînés pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement du repas annuel,
- un tiers pour la Rosière, pour une valeur de 500 €. La première Rosière a été élue en 1881.

Mesdemoiselles Axelle RICHAUDEAU née le 18/01/2005 et Olivia MAUBOUSSIN née le 11/03/2005, présentes, ont présenté leur candidature.

Chaque Demoiselle ayant exposé ses motivations, les 2 Demoiselles ont participé au vote et les deux ont fait acte de candidature :

- Mademoiselle Axelle RICHAUDEAU, (électrice et candidate),
- Mademoiselle Olivia MAUBOUSSIN, (électrice et candidate),

Au 1^{er} tour de scrutin, Mademoiselle Axelle RICHAUDEAU a été élue « Rosière 2023 » avec 2 voix sur 2 et Mademoiselle Olivia MAUBOUSSIN a été élue demoiselle d'honneur.

A l'unanimité le Conseil Municipal entérine l'élection de Mademoiselle Axelle RICHAUDEAU en tant que Rosière 2023.

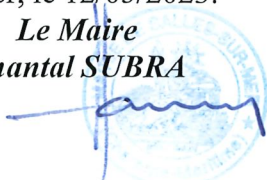
La Rosière 2023 sera couronnée pour la Fête de la Rosière le 17 juin 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 11 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé Madame le Maire clôt la séance à 10h50.

Fait à Salles sur Mer, le 12/05/2023.

Le Maire
Chantal SUBRA



La Secrétaire de Séance
Josette RAIMON

